

SAA
REPUBLIQUE DU BENIN
RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 93-252 du 28 Octobre 1993
Portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et Etranger dans l'Ordre du Mérite
du Bénin de Monsieur Karl Heinz DUDDE

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand Maître de l'Ordre National du Bénin

- VU la Loi n° 50-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
VU la Loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
VU la Loi n° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
VU le Décret n° 91-176 du 29 Juillet 1991, portant composition du Gouvernement ;
VU le Décret n° 91-75 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
VU l'Extrait du Relevé n° 766/93 des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 16 Juin 1993 ;
SUR Proposition du Président de la République, Grand Maître de l'Ordre National du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

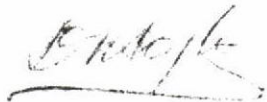
Article 1er. - Est nommé et promu à titre exceptionnel et Etranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang du 1er Juillet 1993, Monsieur Karl Heinz DUDDE, Inspecteur Divisionnaire de Police, Assistant Technique de la Police Allemande auprès de la Police Béninoise en reconnaissance des efforts personnels qu'il a déployés pour le combat contre le fléau mondial qu'est la drogue en République du Bénin.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 Octobre 1993

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand Maître de l'Ordre National du Bénin


Nicéphore D. SOGLU

Le Ministre d'Etat,
 Secrétaire Général à la
 Présidence de la République



Désiré VIEYRA

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
 du Bénin par intérim,


Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations

PR 6 - AN 4 - MINISTERES 20 - GCONB 10 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-
 INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI- 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - INTERESSE 1.